



Plainte pour diffamation, pas de nouvelles de mon avocat

Par **chris69410**, le **27/12/2011 à 18:08**

Bonjour,
Je suis depuis 4 ans avec une personne qui a été marié auparavant et eu une petite fille dt je m'occupe depuis que celle ci a 22 mois...(c'est elle qui a demandée le divorce)
L'an dernier la mère de la petite a déménagé loin et pour mettre un terme a la résidence alternée a produit des attestations mentionnant que nous tapions la petites et que cela se passaient très mal ...
Bref, ayant moi meme des enfants mon avocat m'a conseiller de porté plainte pour diffamation et calomnie car la mère de la petite dis que c'est parce que j'ai des origines asiatique et qu'il est coutume dans mon pays de violenter les enfants....
(propos tenu lors l'audience pour sa defence lorsqu'elle a demandé la garde exclusive !)
Cela dis je n'ai pas de nouvelle de mon avocat qui a encaisser mon chèque et je ne sais même pas si la plainte a été déposé.... que faire ? et quoi faire?

Par **Marion2**, le **27/12/2011 à 19:21**

Vous n'avez pas essayé de contacter votre avocat ?
Il y a quelque chose que je ne comprends pas bien :
[citation]garde exclusive !) rnCela dis je n'ai pas de nouvelle de mon avocat qui a encaisser mon chèque et je ne sais même pas si la plainte a été déposé.... que faire ? et quoi faire?
[/citation]
Si vous n'avez pas déposé plainte, personne ne pouvait le faire à votre place !
C'est à VOUS de déposer plainte.